

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Commission de la culture et de l'éducation

28.6.2007

PE 391.994v01-00

AMENDEMENTS 1-38

Projet de rapport

Marie-Hélène Descamps

"i2010 : Vers une bibliothèque numérique européenne"

(PE 384.237v01-00)

Proposition de résolution

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 1

Considérant A

- A. considérant que la culture est un facteur de rassemblement, d'échange et de partage qui contribue à rapprocher l'Union européenne de ses citoyens et à favoriser *le renforcement et l'expression* d'une véritable identité européenne,

Or. pt

Amendement déposé par Henri Weber

Amendement 2

Considérant B

- B. considérant qu'il est nécessaire de garantir la promotion, *la sauvegarde* et la diffusion la plus large possible de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel européen,

Or. fr

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 3

Considérant C

- C. considérant que les États membres et les institutions culturelles, en particulier les bibliothèques, ont ***aux niveaux tant national que*** régional ***et*** local, un rôle décisif à jouer en la matière,

Or. pt

Amendement déposé par Claire Gibault

Amendement 4

Considérant F

- F. considérant qu'il est primordial de garantir dans cet environnement numérique, l'accès de tous au patrimoine culturel européen, et d'assurer sa préservation pour les générations à venir ***et de constituer ainsi notre mémoire collective,***

Or. fr

Amendement déposé par Karin Resetarits

Amendement 5

Considérant H

- H. considérant ***que*** l'accès au patrimoine culturel européen ***reflète la diversité du continent et que, par conséquent, il doit être*** multilingue,

Or. de

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 6

Considérant I

- I. considérant qu'il est nécessaire de mettre en place des politiques cohérentes en matière de numérisation et de conservation des œuvres numériques afin d'éviter la perte irrémédiable de contenus culturels, ***dans le strict respect des droits d'auteur et des droits voisins,***

Or. fr

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 7
Considérant I

- I. considérant qu'il est nécessaire de mettre en place des politiques cohérentes en matière de numérisation et de conservation des œuvres numériques afin d'éviter la perte irrémédiable de contenus culturels *numérisés*,

Or. pt

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 8
Considérant J

- J. considérant que, au-delà de ses qualités culturelles intrinsèques, la numérisation du patrimoine culturel européen bénéficiera aussi à d'autres secteurs d'activités, en particulier à l'éducation, *à la science, à la recherche*, au tourisme et aux médias,

Or. pt

Amendement déposé par Karin Resetarits

Amendement 9
Considérant J

- J. considérant que, au-delà de ses qualités culturelles intrinsèques, la numérisation du patrimoine culturel européen bénéficiera aussi à d'autres secteurs d'activités, en particulier à l'éducation, *à la recherche*, au tourisme et aux médias,

Or. de

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 10
Considérant O

- O. considérant que les initiatives de numérisation demeurent très fragmentées et que la plupart des expériences déjà acquises au niveau communautaire sont encore méconnues et ne fournissent pas un accès simple, direct et multilingue à l'ensemble des œuvres composant l'héritage culturel européen *ou produites dans les langues*

européennes,

Or. pt

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 11

Considérant Q

- Q. considérant à cet égard qu'il convient de s'appuyer sur des initiatives européennes existantes, telles que la TEL -La Bibliothèque européenne- qui offre déjà un accès ***aux documents*** des collections de bibliothèques nationales européennes,

Or. fr

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 12

Considérant Q

- Q. considérant à cet égard qu'il convient de s'appuyer sur des initiatives européennes existantes, telles que la TEL -La Bibliothèque européenne- qui offre déjà un accès aux collections de bibliothèques nationales européennes, ***les projets TEL-ME-MOR et EDL, ainsi qu'Europeana, qui permettront le développement initial de la bibliothèque numérique européenne,***

Or. pt

Amendement déposé par Henri Weber

Amendement 13

Considérant Q bis (nouveau)

- Q bis. considérant qu'il convient également de prendre en compte d'autres initiatives telles qu'EUROPEANA, qui réunit les bibliothèques nationales de France, de Hongrie et du Portugal,***

Or. fr

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 14

Considérant Q bis (nouveau)

Q bis. considérant les expériences en cours que sont la TEL (bibliothèque européenne), qui permet d'effectuer une recherche à travers les ressources, numériques ou bibliographiques, de 23 des 47 bibliothèques nationales, le projet TEL-ME-MOR, tendant à favoriser l'intégration des 10 bibliothèques nationales des nouveaux États membres, le projet EDL, visant à intégrer neuf autres bibliothèques nationales dans le cadre UE/AELE, et le projet français Europeana, qui apporteront une contribution à la bibliothèque numérique européenne,

Or. pt

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 15

Paragraphe 1

1. recommande la mise en place, par étape, d'une bibliothèque numérique européenne, sous la forme d'un point d'accès unique, direct ***et multilingue*** au patrimoine culturel européen;

Or. fr

Amendement déposé par Karin Resetarits

Amendement 16

Paragraphe 1

1. recommande la mise en place, par étapes, d'une bibliothèque numérique européenne, sous la forme d'un point d'accès unique, direct ***et multilingue*** au patrimoine culturel européen;

Or. de

Amendement déposé par Claire Gibault

Amendement 17

Paragraphe 2 bis (nouveau)

2 bis. souligne toutefois la nécessité d'assurer la protection des œuvres numérisées libres de droits afin d'en empêcher l'exploitation commerciale privée;

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 18

Paragraphe 3

3. invite à cette fin l'ensemble des bibliothèques européennes à mettre à disposition de la bibliothèque numérique européenne les œuvres **libres de droits** dont elles disposent déjà sous forme numérique;

Or. fr

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 19

Paragraphe 3 bis (nouveau)

- 3 bis. invite les universités européennes et autres établissements d'enseignement supérieur à permettre l'accès aux thèses de doctorat et autres travaux scientifiques portant sur des thèmes et des matières liés au patrimoine culturel européen, selon des conditions à définir et dans le plein respect des droits d'auteur,**

Or. pt

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 20

Paragraphe 3 ter (nouveau)

- 3 ter. suggère la création, au niveau européen, d'un organisme de coordination, équivalant à la TEL, pour les fonds des musées et des archives nationales, qui générerait des éléments numérisés de toute nature liés au patrimoine culturel européen afin de les intégrer au système de recherche de la bibliothèque numérique européenne;**

Or. pt

Amendement déposé par Manolis Mavrommatis

Amendement 21

Paragraphe 4

4. invite les autres institutions culturelles européennes, y compris régionales et locales, à participer à ce projet afin qu'il soit représentatif de la richesse et de la diversité de la culture européenne; ***exhorte par ailleurs les musées à numériser leurs archives, pour qu'elles puissent être intégrées dans ce projet;***

Or. el

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 22

Paragraphe 6

6. encourage le choix et l'utilisation de normes communes, sur la base de formats existants et adaptés, afin d'assurer l'interopérabilité des contenus, nécessaire au bon fonctionnement de la bibliothèque numérique européenne ***en adoptant progressivement des langages de métadonnées stabilisés (Dublin Core, etc.);***

Or. pt

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 23

Paragraphe 8

8. encourage à cet effet les États membres à élaborer, en concertation avec les institutions culturelles, des plans de numérisation au niveau national ou régional, afin d'établir une cartographie européenne de toutes les activités de numérisation et permettre ainsi des synergies ***en veillant toujours à éviter que les efforts entrepris et les dépenses ne doublonnent car de nombreuses institutions publiques et privées ont déjà procédé ou procèdent actuellement à la numérisation, en tout ou partie, de leurs fonds, étant entendu qu'il est indispensable d'inventorier, par type d'institution, les travaux déjà effectués;***

Or. pt

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 24

Paragraphe 10

10. souligne, en outre, que la bibliothèque numérique européenne favorisera la recherche dans les domaines de la numérisation, de l'interopérabilité et de la conservation numérique, notamment par le biais de centres de compétence mis en place par la Commission, ***la bibliothèque numérique européenne ne pouvant devenir réalité sans une forte composante de R&D;***

Or. pt

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 25

Paragraphe 10 bis (nouveau)

- 10 bis. souligne qu'il est nécessaire de soutenir l'innovation et la recherche dans le champ du multilinguisme;***

Or. fr

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 26

Paragraphe 11

11. rappelle que, si les programmes communautaires ne permettent pas de financer la numérisation en tant que telle, il est nécessaire de développer de nouveaux modes de financement, y compris en partenariat avec le secteur privé ***tout en évitant autant que possible une numérisation à plusieurs vitesses dans chacun des États membres;***

Or. pt

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 27

Paragraphe 12

12. encourage la mise en place d'une interface commune donnant accès ***à un contenu dont la qualité et la fiabilité seraient garanties, et ce,*** via un moteur de recherche intégré ***qui soit un outil de recherche sur les méta-informations et de recherche directe sur le texte dans le cas de documents numérisés en mode texte;***

Or. pt

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 28

Paragraphe 13

13. souligne l'importance de parvenir à une interface multilingue permettant d'accéder directement aux contenus recherchés dans toutes les langues de l'Union européenne ***de façon à assurer, outre la recherche habituelle par auteur ou par titre, la recherche par sujet ou par mot clé, auquel cas les résultats devront intégrer les données relatives à toutes les bibliothèques partenaires et dans toutes les langues du catalogue;***

Or. pt

Amendement déposé par Claire Gibault

Amendement 29

Paragraphe 14 bis (nouveau)

- 14 bis. souligne l'intérêt que la bibliothèque numérique européenne soit conçue et organisée à partir d'un ensemble de ressources et de capacités techniques propres à faciliter la création, la recherche et l'utilisation de l'information et ne se résume pas à un catalogue numérisé des œuvres européennes;***

Or. fr

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 30

Paragraphe 18 bis (nouveau)

- 18 bis. souligne que les propositions formulées par le groupe d'experts de haut niveau concernent principalement le secteur de l'édition, et que leur extension à d'autres secteurs devra être décidée en concertation avec leurs représentants;***

Or. fr

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 31

Paragraphe 20

20. souligne que toute décision en ce sens devra être prise en collaboration avec tous les acteurs concernés, en particulier *les auteurs*, les éditeurs et les libraires;

Or. fr

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 32

Paragraphe 21

21. propose que, à partir de la bibliothèque numérique européenne, l'utilisateur puisse localiser les documents numérisés, en mode image et en mode texte, quelle que soit leur nature et les consulter librement, soit intégralement pour les œuvres libres de droits, soit sous forme *de courts* extraits pour les œuvres protégées, avec l'accord des ayants droits;

Or. fr

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 33

Paragraphe 21 bis (nouveau)

- 21 bis. propose de prévoir la possibilité de feuilleter virtuellement l'ouvrage sous droits via des sites spécialisés fournissant les garanties de sécurisation requises par les ayants droit;*

Or. fr

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 34

Paragraphe 23

23. indique (*suppression*) que l'accès à l'intégralité de tout document protégé pourrait s'effectuer à partir de sites spécialisés en accord avec les ayants droits et moyennant, en contrepartie, une juste rémunération;

Or. fr

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 35
Paragraphe 24

24. appelle à la constitution d'un comité directeur, *au sein duquel les institutions culturelles joueraient un rôle majeur, qui délimiterait les priorités et les orientations à donner à la bibliothèque numérique européenne tout en assurant la coordination, la gestion et le suivi de ses activités;*

Or. fr

Amendement déposé par Marie-Hélène Descamps

Amendement 36
Paragraphe 24 bis (nouveau)

- 24 bis. incite à la coordination des groupes mis en place par la Commission, notamment le groupe d'experts des Etats membres sur la numérisation et la conservation numérique et le groupe d'experts de haut niveau, afin de parvenir à une véritable synergie au niveau européen;*

Or. fr

Amendement déposé par Vasco Graça Moura

Amendement 37
Paragraphe 25 bis (nouveau)

- 25 bis. estime indispensable d'intensifier les échanges d'expérience et de bonnes pratiques avec d'autres institutions européennes, comme la Commission européenne sur la conservation et l'accès (ECPA), avec des institutions de pays tiers, telle la bibliothèque du Congrès des États-Unis, avec des associations internationales, comme la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA), avec des organisations publiques ou privées, tel l'Online Computer Library Center (OCLC) et d'autres, en s'efforçant autant que possible d'utiliser des logiciels et des solutions déjà expérimentés et opérationnels;*

Or. pt

Amendement déposé par Henri Weber

Amendement 38

Paragraphe 26 bis (nouveau)

26 bis. recommande à ce titre qu'une part des ressources destinées à la bibliothèque numérique européenne soit consacrée à sa promotion auprès du plus vaste public possible;

Or. fr